



Votre nouveau **Guide du tri**
à l'intérieur



CŒUR DE LOIRE ET LE TOURISME

LA TOUR DU POUILLY FUMÉ, DES SCÉNOGRAPHIES IMMERSIVES EN 2025

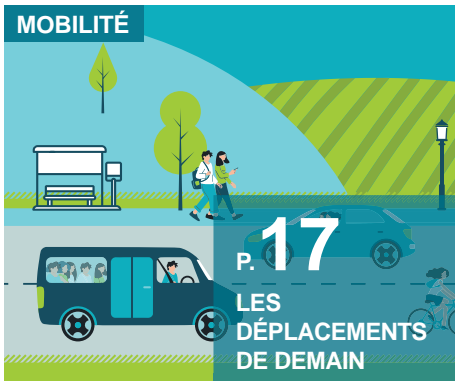
DOSSIER



P. 12

LES NOUVELLES
MODALITÉS DE
COLLECTE

MOBILITÉ



P. 17

LES
DÉPLACEMENTS
DE DEMAIN

SOLIDARITÉ



P. 18

AUX CÔTÉS DES
COMMUNES DU
TERRITOIRE

*Accompagner les enfants
dans la découverte du goût*

Il n'y a pas d'âge pour découvrir les fruits et légumes de saison ! Proposer aux petits de toucher, sentir et jouer avec les textures, mélanger des ingrédients ou pétrir une pâte sont autant de clés pour éveiller leurs papilles gustatives ! Cœur de Loire les accompagne de leur plus jeune âge jusqu'à la fin de l'école primaire, où la cuisine centrale leur propose des repas variés et équilibrés, tout au long de l'année : repas créoles ou chinois, recettes d'antan ou sucré-salé... ils peuvent expérimenter à loisir et devenir de vrais gourmets !

Sommaire

>> ACTUALITÉS / p.4

>> RETOUR EN IMAGES / p.6

>> À VOTRE SERVICE / p.8

Portail Famille
Médiadom
Petite Enfance
Habitat

>> DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE / p.10

La Tour du Pouilly Fumé : des scénographies immersives en 2025

>> DOSSIER / p.12

Les nouvelles modalités de collecte à domicile

Consignes de tri
Foire aux questions

>> CULTURE / p.16

Le Festival À Bout De Courts fête ses 10 ans !

>> MOBILITÉ / p.17

Des propositions concrètes pour les déplacements de demain

>> SOLIDARITÉ / p.18

Accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets

>> ÉCOLE DE MUSIQUE / p.20

Pour faciliter l'accès à la culture, l'école de musique est sur le terrain

>> ENVIRONNEMENT / p.21

Rétablir la continuité écologique du Nohain

>> DANS NOS COMMUNES / p.22

Colméry : Une bibliothèque de proximité forte d'un large réseau
p.22

Saint-Martin-sur-Nohain : Le réaménagement du centre-bourg invite à la convivialité
p.23



SYLVAIN COINTAT

Président de la Communauté de Communes Cœur de Loire

L'ESPRIT DE SOLIDARITÉ ENVERS NOS COMMUNES EST ESSENTIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Cher(e)s habitant(e)s de Cœur de Loire, cher(e)s ami(e)s,

La fin d'année est toujours l'occasion de regarder dans le rétroviseur et de faire un point sur le travail accompli.

Pour Cœur de Loire, l'année 2023 a été marquante à plus d'un titre. Nous avons consolidé notre engagement vis-à-vis des habitants, en renforçant les services de proximité et en franchissant des étapes importantes dans la réalisation de nos grands projets, mais aussi à l'égard de nos communes membres.

Au service des habitants et des communes

Nous avons poursuivi l'amélioration de notre offre de services pour répondre toujours mieux à vos besoins. Dans une période où de nombreuses familles ne partent pas en vacances, la piscine de Donzy a été ouverte en continu et sept jours sur sept. Grâce au Portail Famille, nous avons simplifié et dématérialisé les commandes des repas pour les enfants mangeant dans les cantines du territoire.

Pour votre cadre de vie et celui des générations futures, nous poursuivons notre engagement à agir pour l'environnement à travers l'élaboration d'un nouveau contrat Rivière.

Le développement de notre territoire passe aussi par le soutien à nos communes, piliers de votre vie quotidienne. C'est dans un esprit de solidarité que nous œuvrons au quotidien à leurs côtés dans la réalisation de leurs projets, grâce à

deux chargés de missions. Cet esprit de solidarité est notre force et est essentiel pour le développement de notre territoire.

Les projets de mandat se concrétisent

Nos quatre grands projets de mandat ont passé d'importantes étapes. Pour s'adapter aux nouveaux enjeux du tri, la collecte en porte à porte des emballages sera généralisée dès janvier 2024. Pour un territoire toujours plus attractif et innovant, nous avons défini, avec nos partenaires, notre feuille de route en matière de développement économique et le plan d'action sera déployé dès 2024. Nous aurons l'occasion de vous le présenter plus en détail.

Les travaux de construction de la nouvelle crèche débuteront en début d'année. Le projet de réhabilitation de la Tour du Pouilly Fumé avance à grands pas, comme vous le découvrirez dans les pages suivantes.

Enfin en cette période de fin d'année, je vous souhaite de profiter pleinement de vos proches et tous les élus se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2024.

Sylvain Cointat

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE LOIRE | coeurde Loire.fr

Siège : Communauté de Communes Cœur de Loire - 4 Place Georges Clemenceau, BP 70, 58203 Cosne-Cours-sur-Loire

| Directeur de la publication : Sylvain Cointat
| Rédaction : Clarisse Réveillac - Catherine Locatelli
| Conception : Anne-Laure Montupet **| Photos** : Communauté de Communes Cœur de Loire - ©Bourgogne Cœur de Loire - ©APRR - ©Ville de Cosne - ©Rotary Club - ©Nevers Agglomération - ©Christophe Lorsch - ©Atelier Mathilde Meignan - ©Pierre Merat - ©Google Maps - Adobe stock - Canva **| Impression** : Imprimé en France à 15 200 exemplaires par l'imprimerie Saviard

| ISSN : 3000-8212

PISCINE

GARDER LA FORME ET S'AMUSER EN FAMILLE



Et si vous profitez de ce début d'année pour pratiquer des activités sportives et ludiques ? Dès le 8 janvier, venez tester les activités à la séance proposées par la piscine de Cœur de Loire, pour faire à son rythme et garder la forme ou s'amuser en famille :

- **Location de Bike** : pour faire du vélo dans l'eau, tonifier ses jambes et ses fessiers, et entretenir son système cardiovasculaire.
- **Circuit training** : pour prendre soin de soi et pratiquer des activités variées et encadrées par l'équipe des maîtres-nageurs de Cœur de Loire.
- **Bébé à l'eau** : pour familiariser bébé au milieu aquatique, avec la présence constante de 2 maîtres-nageurs, qui conseillent sur les différentes conduites à tenir dans l'eau.
- **Et toujours la structure gonflable**, accessible les mercredis (uniquement pendant les vacances scolaires) et tous les samedis après-midi, pour s'amuser.



Renseignements (tarifs et horaires) au **03 86 26 60 73** ou sur coeurdeloire.fr

MÉDIATHÈQUE

ABONNEZ-VOUS À LA CHAÎNE TWITCH !

C'est à l'occasion du Festival À Bout De Courts 2021 que l'équipe de la médiathèque a lancé sa chaîne Twitch. Grâce à elle, les internautes peuvent assister en direct aux discussions, projections ou démonstrations de jeux vidéo proposés en ligne par l'équipe et ses invités, et participer via les commentaires.

En lien avec l'espace jeux vidéo, les Media Talk proposés font la part belle aux jeux, comme Harry Potter, Zelda ou encore Mortal Kombat. D'une durée de 2 à 3 heures, ces moments de découverte et de partage seront désormais proposés tous les mois, pour le plaisir des 86 abonnés à la chaîne, autour de sujets liés à l'actualité des jeux mais aussi des coups de cœur des médiathécaires ou le développement de thématiques liées à l'actualité du réseau.

Pour accéder à la chaîne **Twitch**
 [Mediathequescoeurdeloire](https://www.twitch.tv/mediathequescoeurdeloire)
 Revoir les Media Talk sur **YouTube**
 [mediathequedecosne](https://www.youtube.com/channel/UC...)



NATURE

DEUX EXPOSITIONS POUR LA NOUVELLE SAISON AU PAVILLON DU MILIEU DE LOIRE



L'équipe animatrice du Service Éducation à l'Environnement prépare la réouverture du Pavillon, avec 2 expositions captivantes qui seront proposées dès le 6 avril :

« **Incroyables Voyageurs** » vous permettra de suivre la migration de 10 espèces des zones humides : poissons, mammifères, amphibiens, oiseaux... et de comprendre le parcours semé d'obstacles de ces animaux tantôt héroïques, tantôt étonnants et qui parcourent pour certains des milliers de kilomètres afin d'assurer la survie de leur espèce.

La deuxième exposition « **Animaux - les sens aux aguets** » vous plongera dans les coulisses du monde animal. Ouïe surdéveloppée, techniques de camouflage ou de répulsion, couleur ou odorat, les animaux font preuve d'incroyables dons et nous amusent par leurs fascinantes parades !

Pour découvrir le programme des animations, scannez-moi



À découvrir dès le 6 avril au Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire :

- « **Incroyables Voyageurs** » du samedi 6 avril au dimanche 1^{er} septembre,
- « **Animaux - les sens aux aguets** » du samedi 6 avril au dimanche 30 juin.

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE L'A77

Inviter à découvrir toutes les richesses de notre patrimoine ! C'est chose faite sur l'autoroute A77 où 4 panneaux de signalisation culturelle et touristique ont été installés.

Pour découvrir la série des 4 panneaux, scannez-moi



FESTIVAL

AVEC « TONNERRE DE ZEUS », LA MYTHOLOGIE ARRIVE AU FESTIVAL DE LITTÉRATURE JEUNESSE !



L'équipe du réseau des médiathèques prépare activement **la 12^e édition du Festival qui aura lieu du 3 au 6 avril avec pour thème la mythologie.**

Ce « Tonnerre de Zeus » résonnera à travers des spectacles, expositions, *escape game*, et des *battles* interclasses où l'on cherchera qui a volé le trident de Poséidon.

Les 7 auteurs invités parcourront les classes du territoire à la rencontre de leurs jeunes lecteurs. Et pour patienter, les 3 concours créatifs sont déjà ouverts aux scolaires, aux collégiens mais aussi aux particuliers : méli-mélo de monstres, dioramas épiques ou réécriture de mythe, il y en a pour tous les âges !

Pour participer aux concours, scannez-moi



MOBILITÉ

PARTICIPEZ À LA CONSULTATION CITOYENNE POUR LE BUS PAPILLON

Suite au transfert de la compétence mobilité des communes vers la communauté de communes, **le service bus Papillon sera prochainement géré par Cœur de Loire.**

Dans la perspective de cette reprise courant 2024, nous souhaitons pleinement vous associer à la réflexion pour l'amélioration de ce service.

Afin de recenser vos attentes et suggestions, une consultation citoyenne est organisée jusqu'au 15 janvier.

Que vous soyez usagers des bus Papillon ou habitants, vous pouvez participer à cette enquête en répondant au questionnaire en ligne et disponible dans les bus Papillon, à la mairie de Cosne ou de Cours, au siège de Cœur de Loire (4 place Georges Clemenceau à Cosne) ou au Centre Communal d'Action Sociale de Cosne.

Pour remplir l'enquête en ligne, scannez-moi



Ho ho ho !



DE NOMBREUSES ANIMATIONS POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les services de Cœur de Loire vous proposent des animations variées pour profiter des fêtes de fin d'année !
Tour d'horizon :

Réseau des médiathèques

À l'approche des vacances, le réseau chouchoute les enfants avec :

- Le **mercredi 13 décembre**, des **Contes de Noël** proposés par Patrice à la médiathèque de Cosne.
- Des **projections spéciales Ciné-mômes**, le **mercredi 20** à la médiathèque de Cosne et le **27 décembre** à la médiathèque de Donzy.

Vos 3 médiathèques seront ouvertes **du 27 au 29 décembre.**

Piscine de Cosne

L'équipe proposera de fêter les vacances le **mercredi 20 décembre** après-midi, avec des **bassins aménagés** pour s'amuser. Un goûter chocolaté sera proposé aux enfants !

Cuisine communautaire

De son côté, **la cuisine communautaire mettra les petits plats dans les grands :**

Pour fêter les vacances le vendredi 22 décembre : mijoté de cerf et bûchette pâtissière au chocolat seront préparés pour les enfants.

Pour le nouvel an des bénéficiaires du portage à domicile : ballotine de volaille, filet de plie sauce Noilly Prat et délice de pain d'épices seront au menu.

Les papillotes accompagneront ces deux repas de fête !

Et dans nos communes

Et pour connaître toutes les animations de nos communes pour cette période de fêtes, rendez-vous sur l'agenda de l'Office de Tourisme Bourgogne Cœur de Loire !



PETITE ENFANCE

DU YOGA POUR LES TOUT-PETITS

Le nouvel atelier « Baby Yoga » lancé par le Relais Petite enfance de Cœur de Loire depuis le mois d'octobre connaît un vif succès. Gratuit sur réservation, il permet aux parents et assistantes maternelles de profiter d'un moment de partage, de détente et de tendresse avec les petits.



PISCINES

OUVERTURE EN CONTINU À DONZY

Pendant toute la période estivale, la piscine de Donzy proposait un accès 7j/7 et en journée continue : une ouverture bienvenue pour se rafraîchir toute la journée et s'amuser en famille sur les pelouses et tables de pique-nique qui bordent les bassins. À Cosne et à Donzy, les Olympiades ont fait le plein de participants.



EMPLOI

FAIRE CONNAÎTRE LES MÉTIERS DE CŒUR DE LOIRE

Cœur de Loire était présente aux Rencontres de l'Emploi et de la Création d'Entreprise organisées le 20 octobre à Cosne. Les visiteurs ont pu rencontrer nos agents et découvrir les métiers de la collectivité et de la Fonction Publique Territoriale.



ENVIRONNEMENT

C'EST PARTI POUR LES PREMIÈRES COLLECTES !

Les collectes des emballages et papiers en porte à porte ont commencé le lundi 13 novembre dans 3 communes : Châteauneuf-Val-de-Bargis, Pouilly-sur-Loire et St-Père. Cette première phase prépare le déploiement du dispositif sur l'ensemble du territoire au 1^{er} janvier 2024.



» RETOUR EN IMAGES



ENVIRONNEMENT

TOUS MOBILISÉS POUR LA PLANÈTE

Le 16 septembre avait lieu le World Clean up Day (journée mondiale du nettoyage de notre planète) organisé par le Rotary club Cosne-Sancerre. Notre ambassadeur du tri a accompagné les participants pour le tri des déchets et a assuré, au volant d'un utilitaire de Cœur de Loire, le transport jusqu'à la déchèterie de 100kg de déchets. Bravo aux bénévoles !



SALON DES MAIRES

CŒUR DE LOIRE FAIT SA PROMOTION À PARIS

Aux côtés de Nevers Agglomération, Cœur de Loire était présente au Salon des maires et des collectivités à Paris fin novembre afin de promouvoir le territoire et les dispositifs d'accueil des entreprises : l'occasion de mettre en lumière les entreprises de pointe qui ont fait le choix de s'installer en Cœur de Loire.



COMMERCES

2^E ÉDITION DU VILLAGE ACHETEZ EN CŒUR DE LOIRE

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe d'Achetez en Cœur de Loire et ses commerçants étaient présents à la Foire Saint-Michel de Cosne le samedi 30 septembre, pour promouvoir le 100% local. Dégustations, animations, échanges et roue de la fortune... ont rencontré un grand succès !

PORTAIL FAMILLE

Mise en place du portail famille : plus de 1440 enfants inscrits

Plateforme d'inscription et de réservation pour la restauration scolaire, le Portail Famille prend son rythme de croisière. Ouvert en mai pour préparer la rentrée 2023, les services de Cœur de Loire ont accompagné au plus près les familles et les personnels des cantines dans ce changement de pratiques.

Le Portail Famille permet aux familles de créer leur espace en ligne et de pouvoir effectuer toutes les démarches relatives à l'inscription à la cantine scolaire pour les écoles maternelles et élémentaires : modification des jours, paiement en ligne... Comme pour toute nouvelle organisation, les services ont dû prendre en main cet outil et accompagner les utilisateurs. Ainsi, 3 réunions publiques ont été organisées pour les parents, des tutos mis en ligne et des conseils prodigués par téléphone tout au long de l'été.



Au plus près des écoles

Les personnels des mairies en relation direct avec les parents, et les personnels des cantines aux premières loges pour l'utilisation du logiciel au quotidien, ont participé à plusieurs réunions d'informations et à des formations proposées par le secrétariat général de Cœur de Loire. Un accompagnement bienvenu face à ce changement de pratiques.

Aujourd'hui, 28 écoles utilisent le Portail Famille au quotidien pour assurer la gestion des 1440 enfants inscrits.

S'inscrire et réserver

Les familles qui ont créé leur espace doivent penser à « réserver » les repas car le logiciel ne le fait pas automatiquement. Pour rappel, le délai de prévenance est de 4 jours pour supprimer ou ajouter un repas.

De plus, il faut bien penser à cocher l'onglet « prélèvement » pour qu'il soit effectif, la facturation se faisant au réel des repas pris par l'enfant.

Une question, une interrogation :

Secrétariat général de Cœur de Loire au **03 86 28 92 92**

CULTURE

Médiadom, le service de livraison de livres, CD ou DVD... à domicile

Vous êtes féru de lecture, de films ou encore de documentaires mais vous êtes isolé ou dans l'incapacité de vous déplacer ? Médiadom est fait pour vous !

Le service de portage de documents à domicile « Médiadom » est ouvert à toutes les personnes habitant sur le territoire de Cœur de Loire et qui ne peuvent pas se déplacer.

Porté par notre réseau des médiathèques, ce service est gratuit pour les abonnés (pour rappel, l'abonnement au réseau est gratuit pour les habitants de Cœur de Loire). Romans, magazines, livres à gros caractères, DVD, CD... vous pouvez tout emprunter. Il suffit de contacter notre médiathécaire en charge du service Médiadom.

Chaque jour, elle se déplace sur rendez-vous et vous oriente dans le choix des ouvrages, en fonction de vos demandes ou les sélectionne pour vous en fonction de vos goûts !

Plus qu'une simple livraison, le service permet de développer un véritable lien entre les usagers et la médiathécaire, qui prend le temps de discuter pour adapter ses suggestions.

Vous êtes intéressé par le service ou souhaitez en faire bénéficier un proche ? Contactez le [service Médiadom](#) au **03 86 20 27 00** ou envoyez un mail à mediatheques@coeurdeloire.fr qui vous renseignera sur les modalités du service



Remise des ouvrages lors des rendez-vous

Découvrez les livres, les CD, DVD... disponibles dans le [réseau des médiathèques](#) sur mediatheques-coeurdeloire.bibenligne.fr ou scannez-moi

PETITE ENFANCE

Musique, dessin et yoga pour les tout-petits

Destiné aux tout-petits accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles, les ateliers d'éveil du Relais Petite Enfance de Cœur de Loire (RPE) sont proposés toutes les semaines : peinture, collage, musique, lectures, contes... et le nouveau Baby yoga !

Des ateliers gratuits deux à trois fois par semaine

Le RPE, situé à Cosne-Cours-sur-Loire, propose des ateliers entièrement gratuits et libres d'accès (sauf exceptionnellement sur inscription). Ils ont lieu principalement le matin autour de thématiques variées. En fonction des saisons ou des fêtes de l'année, les enfants sont invités à découvrir les feuilles ou les fruits, à faire des collages, des vitraux, ou encore à développer leur sens lors de sorties découvertes (bords de Loire, ferme, vendanges). Laurence Coudrat, animatrice du RPE, fait également appel à des intervenants extérieurs autour d'activités plus spécifiques.

Musique et lectures

En collaboration avec l'école de musique de Cœur de Loire, le RPE invite une fois par mois un professeur de musique, entièrement dédié aux tout-petits. Ils découvrent ainsi les sons, les mélodies, le rythme... tout en douceur. Dans les médiathèques, ils accèdent à leurs premiers livres et profitent des comptines et histoires jouées par les médiathécaires.

Et désormais, des ateliers Baby Yoga sont proposés

à Cosne et à Neuvy, pour accompagner le développement moteur, sensoriel, affectif et émotionnel de bébé. Les activités ont lieu à la crèche l'Ourson à Cosne, au Centre social de Cosne, dans nos médiathèques (Cosne et Neuvy) et à la salle polyvalente de Neuvy.

Vous souhaitez participer avec votre enfant aux ateliers proposés par le RPE, vous pouvez consulter le calendrier des ateliers du mois sur coeurdeloire.fr, ou contacter Laurence Coudrat au **03 86 26 61 74** ou rpe@coeurdeloire.fr

Selon votre lieu de résidence il existe deux autres relais petite enfance sur le territoire situés à Pouilly-sur-Loire et Donzy.

Retrouvez toute l'info sur coeurdeloire.fr



Atelier peinture glacée

HABITAT

Nouvelles conditions pour les aides financières MaPrimRénov'

De nouvelles conditions d'attribution des aides pour les rénovations de logement seront appliquées en 2024. Conseils personnalisés, gratuits et indépendants, notre conseillère Habitat de Cœur de Loire vous accompagne à l'occasion de permanences.

En 2024, les conditions d'obtention des aides à la rénovation pour les particuliers vont changer. Définies par l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat), elles ont été revues afin d'accélérer la transformation des passoires énergétiques et contribuer à la transition écologique.

Des aides plus importantes pour des travaux groupés

Ainsi, les aides financières seront prioritairement attribuées aux rénovations globales, à savoir au moins 2 gestes d'isolation et le traitement de la ventilation, pour atteindre à minima une étiquette énergétique « E » pour des logements classés F ou G.



En parallèle, elles sont considérablement renforcées : ce sont jusqu'à 80% de subventions pour les ménages très modestes et une aide dégressive pour tous les ménages en fonction de leurs ressources, et ce jusqu'à 70 000 € de travaux.

En pratique, l'aide MaPrimeRénov' continuera, quant à elle, à financer la décarbonation des systèmes de chauffage (installation de pompe à chaleur, chaudière à granulés, poêle) mais seulement pour les logements dont l'étiquette énergie est à minima E (un DPE valide sera obligatoire).

Des permanences d'informations sur le territoire

Pour plus d'informations, des permanences sont mises en place sur tout le territoire.

Les 3^{ème} lundis du mois :

- à Donzy, le matin de 9h à 12h, à France Services
- à Pouilly-sur-Loire, l'après-midi de 14h à 17h à la mairie

Les 4^{ème} lundis du mois :

- à Neuvy-sur-Loire, le matin de 9h à 12h, au télécabine
- à Cosne-Cours-sur-Loire, l'après-midi de 14h à 17h

Votre contact : Gaëlle Puech, conseillère habitat de Cœur de Loire
06 46 11 01 60 - gpuech@coeurdeloire.fr

LA TOUR DU POUILLY FUMÉ : DES SCÉNOGRAPHIES IMMERSIVES EN 2025

Porte d'entrée de la destination touristique Bourgogne Cœur de Loire, la Tour du Pouilly Fumé entame sa mue. Musée de la viticulture locale et point d'accueil touristique, le site deviendra incontournable pour les visiteurs de passage et mettra en valeur le dynamisme, l'audace et les savoir-faire de nos vignerons et du territoire. Découverte d'un lieu prometteur, projet phare du mandat.



Un grand espace immersif et interactif pour découvrir notre territoire et ses vignobles

DE NOUVELLES SALLES DE DÉCOUVERTE

Le comité de pilotage constitué de vignerons, d'élus et de techniciens de Cœur de Loire, a validé les dernières esquisses et propositions du groupement d'architectes et de scénographes choisis comme Maître d'Œuvre.

À partir d'intentions communes (valoriser les qualités architecturales du bâtiment, simplifier les flux de circulation, séduire de nouveaux publics non connaisseurs), un nouveau scénario de visite a été établi. Il comprend plusieurs salles de découverte qui entraînent le visiteur dans toutes les étapes de la fabrication du vin mais aussi des spécificités du territoire.

UN CHOIX PORTÉ VERS L'ÉVEIL DES SENS

Ainsi, le visiteur suivra un cheminement qui l'entraînera à la découverte du terroir, à travers le paysage et le temps, grâce à une rencontre virtuelle avec un vigneron, et à la découverte des outils et des savoir-faire, passant par des espaces immersifs jusqu'à la cave aux arômes, existante aujourd'hui et conservée pour l'expérience unique qu'elle procure.

Plongée sous la vigne pour comprendre la géologie ou dans la cuve au moment de la fermentation, le fil rouge de la visite est résolument celui de la stimulation de tous les sens. Ils seront mis en éveil grâce à une scénographie et des dispositifs interactifs faisant appel aux nouvelles technologies.

ATTIRER LE VISITEUR ET S'INTÉGRER DANS LA VILLE

La partie donnant sur la rue menant au cœur de Pouilly-sur-Loire sera pleinement intégrée au circuit de circulation de la ville grâce à un système de marquage au sol qui sera décliné en cohérence avec la réhabilitation du centre-bourg, actuellement en cours.

Caroline Richardeau est chargée du développement touristique à Cœur de Loire : « La mairie de Pouilly travaille depuis près de deux ans à la revitalisation de son centre-bourg, avec l'idée de fluidifier la grande rue Waldeck Rousseau ; ce qui implique une modification des cheminements (voitures, piétons, parkings...). La Tour du Pouilly Fumé est intégrée dans ce projet et il est

envisagé de laisser la cour ouverte, créant ainsi une voie de circulation piétonne entre la rue et le parking situé à l'arrière ». Une invitation aux habitants à profiter eux aussi du jardin qui sera aménagé dans cette cour.

« LABEL VIGNOBLES ET DÉCOUVERTE » POUR L'ACCUEIL TOURISTIQUE

Le « Label Vignobles et découvertes » valorise les destinations à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits multiples et complémentaires (hébergement, restauration, visites de caves et dégustation, musée, événements...). Fort de son label, l'espace d'accueil touristique sera agrandi ; la promotion des vignobles et du patrimoine assurée par l'équipe et par les vignerons, très impliqués dans le projet, et qui assurent déjà des permanences.

EN CHIFFRES

Budget de
1,8 MILLION €

Objectif :
10 000 VISITEURS
par an

360 M²
de scénographie

Durée des travaux
18 MOIS

Planning prévisionnel

Janvier 2024 •
Étude de Maîtrise d'œuvre

Septembre 2024 •
Début des travaux

La Tour du Pouilly Fumé reste ouverte durant toute la durée des travaux (durée 18 mois)

2025 •
Ouverture des salles intérieures puis du jardin



L'expérience de la cave aux arômes

Suivez toutes les infos sur coeurdeloire.fr



Interview



Pascal KNOPP,
Vice-Président
de Cœur de
Loire en charge
de l'attractivité
touristique

PROPOSER UNE EXPÉRIENCE INCOMPARABLE

La rénovation de la Tour du Pouilly Fumé est un des projets phare de ce mandat. Pourquoi avoir choisi ce site comme porte d'entrée touristique du territoire ?

P.K. Quand on parle de notre territoire à l'extérieur, hors du département ou à l'étranger, c'est Pouilly qui est le nom le plus évocateur. Nous avons souhaité capitaliser sur cette notoriété et nous donner les moyens d'accueillir et de retenir les touristes de passage. C'est pourquoi le conseil communautaire a voté ce projet de réhabilitation, pour donner une place plus importante à l'Office de Tourisme, outil de promotion qui sera mieux identifié. Le projet consiste également à moderniser l'expérience œnotouristique de la Tour du Pouilly Fumé.

Quelles pistes avez-vous privilégiées pour accompagner les visiteurs dans cette découverte ?

P.K. La Tour proposait déjà une visite scénographique qui avait été mise en place il y a dix ans. Aujourd'hui, elle ne reflète plus les préoccupations ni les manières de travailler des viticulteurs : les saisons ne sont plus les mêmes et les techniques ont bien évoluées. Il est aujourd'hui assez simple, grâce à l'évolution des outils numériques, de moderniser la visite et ainsi plonger complètement le visiteur dans la découverte du vin. En faisant évoluer les espaces, nous nous donnons les moyens de lui proposer une expérience incomparable.

Quelles peuvent être les retombées économiques d'un tel projet ?

P.K. Notre objectif est de recevoir deux fois plus de visiteurs, soit 10 000 par an. Accueillis à la Tour du Pouilly Fumé et à l'Office de Tourisme attenant, les touristes auront toutes les clés pour découvrir notre territoire - son patrimoine, sa gastronomie, ses paysages, la diversité des activités et les capacités d'accueil proposées – et autant de raisons d'y rester. Pour nos hébergeurs, restaurateurs et commerçants, ce sont autant de visiteurs qui fréquenteront leurs commerces. Notre plan est ambitieux mais nous avons eu un bel encouragement cet été puisque la fréquentation de la Tour a frôlé les 5000 visiteurs. Un record !





LES NOUVELLES MODALITÉS DE COLLECTE À DOMICILE AU 1^{ER} JANVIER 2024

Mieux trier, recycler et réduire les ordures ménagères sont des enjeux majeurs pour préserver les ressources naturelles et l'environnement. Pour vous accompagner et faciliter le tri de vos déchets au quotidien, les élus de Cœur de Loire ont choisi de développer le service de collecte à domicile. Au 1^{er} janvier, plus besoin de se déplacer pour les emballages et papiers, ils seront collectés à votre domicile dans des sacs jaunes.

Les nouvelles modalités de collecte à domicile des déchets

Au 1^{er} janvier 2024, les emballages et papiers (tri) seront collectés à domicile sur l'ensemble du territoire. Pour un service toujours plus performant et afin de préparer au mieux la mise en œuvre de ces nouvelles modalités, elles sont déployées depuis le 6 novembre dans trois communes : Pouilly-sur-Loire, Saint-Père et Châteauneuf-Val-de-Bargis. Voici en détail la nouvelle organisation du service.

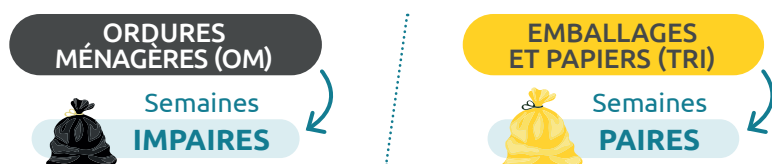
UNE COLLECTE PAR SEMAINE



Afin de trouver un juste équilibre entre le service rendu et le coût pour les usagers, le nombre de collecte ne sera pas augmenté. Le nouveau dispositif s'appuiera en partie sur celles qui sont effectuées aujourd'hui. Ainsi pour la majorité des communes, les déchets seront collectés en alternance une fois par semaine à l'exception de trois zones qui seront collectées deux fois par semaine.

LES DÉCHETS SERONT RAMASSÉS EN ALTERNANCE

- Les ordures ménagères seront ramassées les semaines impaires
- Les emballages et papiers (tri) seront ramassés les semaines paires



Les 3 zones collectées deux fois par semaine :

- L'hypercentre de Cosne-Cours-sur-Loire. (zone située entre la Loire et la voie de chemin de fer)
Retrouvez la liste des adresses concernées sur coeurdeloire.fr
- L'habitat collectif du quartier Saint-Laurent à Cosne
- L'habitat collectif de Donzy (rue du 19 mars 1962)

LES EMBALLAGES ET PAPIERS SERONT COLLECTÉS DANS DES SACS JAUNES

Afin de faciliter le tri et le stockage des emballages et papiers, des sacs jaunes ont été distribués par Cœur de Loire. Au total 63 permanences ont été organisées par les agents de Cœur de Loire sur l'ensemble du territoire.

Des sacs jaunes sont cependant disponibles auprès des services de Cœur de Loire à Cosne et à Donzy, ainsi que dans la plupart des mairies.

4 nouvelles permanences pour retirer vos sacs jaunes sont organisées dans les bureaux de Cœur de Loire

Au siège à Cosne (4 place Georges Clemenceau) :

- mardi 26 décembre de 15h30 à 19h30
- vendredi 29 décembre de 6h30 à 12h

À Donzy (18 rue du Général Leclerc) :

- mercredi 27 décembre de 6h30 à 12h
- jeudi 28 décembre de 15h30 à 19h30

DES OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

Des **calendriers de collecte 2024**, des **memo-tri** ont été remis à l'occasion de la distribution des sacs jaunes. Ils sont disponibles auprès des services de Cœur de Loire à Cosne et à Donzy, ainsi que dans la plupart des mairies, ou consultables et **téléchargeables** sur coeurdeloire.fr

VOTRE JOUR DE COLLECTE

selon votre lieu d'habitation

Pour la plus grande majorité des communes, le jour de collecte reste le même.

- ▶ Alligny-Cosne : **mercredi**
- ▶ Annay : **mardi**
- ▶ Bulcy : **mercredi**
- ▶ Cessy-les-Bois : **mercredi**
- ▶ Châteauneuf-Val-de-Bargis : **jeudi**
- ▶ Ciez : **lundi**
- ▶ Colméry : **mercredi**
- ▶ Couloutre : **lundi**
- ▶ Cosne-Cours-sur-Loire :
 - Cosne-Cours-sur-Loire (hors hypercentre) : **lundi**
 - Cours : **mercredi**
 - Villechaud : **vendredi**
 - Hypercentre de Cosne : **lundi (OM) et jeudi (tri)**
 - Habitat collectif du quartier St-Laurent : **mardi (OM) et vendredi (tri)**
- ▶ Donzy :
 - Donzy : **mardi**
 - Vauchery, les Goths : **lundi**
 - La Bretonniere : **mercredi**
 - Habitat collectif rue du 19 mars 1962 : **mardi (OM) et vendredi (tri)**
- ▶ Garchy : **mercredi**
- ▶ La Celle-sur-Loire : **mercredi**
- ▶ Menestreau : **lundi**
- ▶ Mesves-sur-Loire : **mercredi**
- ▶ Myennes : **mercredi**
- ▶ Neuvy-sur-Loire : **mardi**
- ▶ Perroy : **lundi**
- ▶ Pougny : **mercredi**
- ▶ Pouilly-sur-Loire : **mardi**, Les loges : **lundi**
- ▶ Saint-Andelain : **lundi**, le Bouchot : **mardi**
- ▶ Saint-Laurent-l'Abbaye : **vendredi**
- ▶ Saint-Malo-en-Donzinois : **mercredi**
- ▶ Saint-Martin-sur-Nohain : **vendredi**
- ▶ Saint-Père : **vendredi** - pour les rues des 3 ponts / Emile Combe / du Mardron et l'impasse des Petits Près : **lundi**
- ▶ Saint-Quentin-sur-Nohain : **vendredi**
- ▶ Sainte-Colombe-des-Bois : **mardi**
- ▶ Saint-Loup-des-Bois : **mercredi**
- ▶ Suilly-la-Tour : **jeudi**
- ▶ Tracy-sur-Loire : **lundi**
- ▶ Vielmanay : **jeudi**



Interview



Michel VENEAU,
Vice-Président
de Cœur de Loire
en charge de la
Prévention, Collecte
et Traitement des
déchets

UN SERVICE PLUS ADAPTÉ AUX BESOINS DES HABITANTS

Pourquoi avoir choisi de développer le service de collecte à domicile pour les emballages et papiers ?

M.V. Plusieurs scénarios ont été étudiés. Il nous semblait important d'adapter le service au volume des déchets. L'extension des consignes de tri entrée en vigueur au 1er janvier 2023, impose aux habitants de trier tous les emballages et papiers. Ces déchets représentent aujourd'hui la part la plus importante des déchets ménagers des foyers. Chacun a pu se rendre compte que ce volume devient de plus en plus conséquent, et demande des déplacements plus fréquents aux colonnes de tri. Cela finit par devenir une réelle contrainte au quotidien. Nous avons donc opté pour un ramassage des emballages et papiers à domicile.

Pourquoi certaines zones bénéficient-elles de deux collectes par semaine ?

M.V. Les zones bénéficiant de deux collectes par semaine correspondent aux secteurs où la densité d'habitation est la plus importante, c'est le cas pour l'hypercentre de Cosne et les habitats collectifs du quartier Saint-Laurent, et de la rue du 19 mars 1962 à Donzy. Il est important d'adapter la collecte aux possibilités de stockage des déchets.

Ces nouvelles modalités auront-elles un coût pour les usagers ?

M.V. Ce nouveau service de collecte à domicile et la gestion des déchets nous amènent à devoir investir dans l'adaptation du quai de transfert pour assurer la réception des ordures ménagères d'un côté et de l'autre les emballages et papiers. Nous devons également renouveler toutes les bennes. Nous avons acheté des sacs jaunes, et des composteurs qui seront distribués aux habitants courant 2024. 5,5 millions d'investissements sont nécessaires. Ils seront financés en partie par un prêt contracté à hauteur de 700 000 € et par l'harmonisation obligatoire, imposée par la réglementation, du taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Cette harmonisation doit être réalisée dans les 10 ans après la fusion. Elle amènera les communes à avoir le même taux selon le service proposé.



CONSIGNES DE TRI

Ce que je mets dans...



MON SAC JAUNE

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS (TRI)



○..... Bidons, bouteilles, flacons en plastique, briques alimentaires, cartonnets...



○..... Sacs, sachets, barquettes, pots, tubes...



○..... Tous les papiers, emballages en métal même les petits...

Bien les vider | Inutile de les laver | Ne pas les imbriquer



MON SAC HABITUEL

LES ORDURES MÉNAGÈRES (OM)



○..... Déchets alimentaires (viandes, poissons, crevettes, produits laitiers...)



○..... Déchets à usage unique (mouchoirs en papier, stylos, couches, litières...)

On répond à vos questions

Afin de vous accompagner dans cette nouvelle mise en place, vous trouverez les réponses aux questions les plus souvent posées à nos services.

Si vous avez d'autres interrogations, les agents de Cœur de Loire sont à votre disposition au 03 86 39 49 49 ou par mail à contact@coeurdeloire.fr



Les sacs jaunes sont-ils payants ?

Les sacs jaunes ne sont pas payants. Ils sont distribués par votre communauté de communes Cœur de Loire et sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Que se passe-t-il si je n'ai plus de sacs jaunes ?

Vous avez la possibilité de retirer des sacs jaunes dans les locaux de Cœur de Loire situés à Cosne ou à Donzy.

Vous pouvez également les retirer dans certaines mairies. Lors de votre retrait n'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone...).

Pourquoi des sacs en plastique plutôt qu'un bac jaune à roulettes ?

Le choix s'est porté sur l'utilisation de sacs qui sont moins coûteux en investissement. De plus ils permettent aux foyers de s'adapter plus facilement à la variation des volumes de déchets en cas de garde alternée, d'accueil des petits enfants pendant les vacances, de réunion de famille...

Enfin, certains foyers n'ont pas la place de stocker un bac à leur domicile. Les sacs jaunes distribués par Cœur de Loire sont entièrement recyclés et recyclables.

Comment savoir quelle poubelle sortir ?

Des calendriers de collectes 2024 vous ont été distribués lors du retrait des sacs jaunes. Vous pouvez les demander auprès des services de Cœur de Loire ou dans votre mairie ou les télécharger sur coeurdeloire.fr

Des sacs me seront-ils fournis pour mes ordures ménagères ?

Non, vos ordures ménagères sont à déposées dans vos sacs ou contenants habituels.

À quelle heure dois-je sortir mes poubelles ?

Les poubelles doivent être sorties la veille au soir du ramassage, à partir de 19h. Les collectes débutent dès 5h du matin.

Que se passe-t-il si je me trompe de sac ?

Votre sac ne sera pas collecté. Il faudra le rentrer et le représenter à la collecte suivante.

Puis-je mettre mes sacs jaunes dans un contenant ?

Sur les secteurs à forte présence d'animaux errants ou sauvages, il est possible de disposer les sacs dans un bac à condition que les sacs soient bien fermés et qu'il n'y ait que des sacs jaunes dans le bac lors de la collecte des emballages et papiers.

Comment se passent les collectes les jours fériés ?

Les jours fériés, les tournées sont décalées à une autre date. Elle vous sera communiquée sur les réseaux sociaux et site internet de coeurdeloire.fr, en presse, ainsi qu'à votre mairie.

Où déposer le verre ?

Le verre doit être déposé dans les colonnes. Pour localiser la colonne la plus proche de chez vous, il suffit de télécharger l'application Guide du tri.

Où déposer les litières ?

Les litières pour chat sont à déposer dans vos ordures ménagères.

Les colonnes de tri vont-elles être enlevées ?

Les colonnes pour le tri des emballages et papiers (jaunes et bleues) seront enlevées progressivement. Seules les colonnes pour déposer le verre resteront.

Les points de regroupement seront-ils conservés ?

Oui, les points de regroupement mis en place pour les habitations ne pouvant bénéficier du passage du camion (impasse, rue étroite...) seront conservés et équipés d'un bac jaune. Cependant en cas de mauvaise utilisation, ils seront supprimés.

Toute l'info sur coeurdeloire.fr



Distribution des sacs jaunes dans la commune de La Celle-sur-Loire

Le Festival À Bout De Courts fête ses 10 ans !

C'est un petit festival devenu grand ! Initié en 2013, par le pôle numérique du réseau des médiathèques de Cœur de Loire, le Festival de courts métrages « À Bout De Courts » a su trouver sa place auprès des amateurs et du grand public. Plus encore, il devient une référence dans le monde des vidéastes et du court métrage, et rayonne bien au-delà de Cœur de Loire.



OUVRIR UN NOUVEL ESPACE D'EXPRESSION

Grégory Collin, référent du Festival à Cœur de Loire, fait partie de l'équipe à l'initiative du projet et nous rappelle comment l'idée est née : « *Initialement, nous proposons des projections de type « rendez-vous ciné ». En 2013, YouTube est en pleine explosion et de nombreux films amateurs se retrouvent sur la plateforme. Nous avons alors cherché un moyen de créer des rendez-vous différents autour du cinéma. C'est ainsi qu'est née l'idée de proposer un espace d'expression permettant de montrer sa vidéo amateur, projetée sur grand écran, devant des personnes extérieures au cercle familial et devant un jury de professionnels ».*

L'aventure commence !

DE PLUS EN PLUS DE SEMI-PROFESSIONNELS

« *Les premières années, il y avait autant d'amateurs que de semi-professionnels » nous rappelle Grégory. « Aujourd'hui, nous les avons scindés en deux catégories distinctes, car il y a trop de disparités entre les petits films amateurs tournés à deux ou trois personnes et ceux tournés par des équipes de tournage complètes ».*

Aujourd'hui pour certains le Festival est un réel tremplin, et une sélection un sésame pour aller plus loin et faire vivre son film à l'international. À Bout de Courts a désormais sa place dans le milieu des festivals.

D'ailleurs, les participants ne s'y trompent pas : « *Nous avons des lauréats qui viennent parfois de très loin, de la Réunion, mais aussi de l'étranger (Espagne, Afrique, Tunisie, Thaïlande...)* ».

CRÉER DES VOCATIONS

La formule a bien pris, et le public apprécie. Mais l'équipe n'oublie pas l'esprit du début : présenter un petit film tourné avec des bouts de ficelles et beaucoup de créativité !

Si certains se sont lancés dans le métier grâce au festival, c'est aussi le cas de lycéens participants à l'aventure. Tous les ans, une classe propose en effet son propre film, issu d'un travail de préparation et de découverte du monde du cinéma.

Pour cette nouvelle édition, c'est une classe de seconde du lycée Pierre Gilles de Gennes qui travaillera autour de la thématique de ce 10^e anniversaire « Retour sur Courts »,

clin d'œil au scénario de la trilogie culte de Robert Zemeckis « Retour vers le futur ».



À VOS AGENDAS

Le Festival fêtera ses 10 ans dans le réseau des médiathèques de Cœur de Loire **du 29 janvier au 17 février 2024.**

Au programme de ce 10^e anniversaire :

- Une **exposition rétrospective du 29 janvier au 17 février** à la médiathèque de Cosne
- La **projection finale, le samedi 17 février à 14h** à l'Eden cinéma, où le public et le jury de professionnels voteront pour les trois catégories :
 - ... Le prix des lycéens pour les films d'animation et les clips musicaux
 - ... Le prix « Premières prises » pour les films amateurs
 - ... Le prix « Regard caméra » pour les semi-professionnels

À VOS VOTES

Pour la sélection des courts-métrages de la **catégorie « Regard Caméra »**, deux diffusions sont proposées sur **Twitter** et dans le **réseau des médiathèques** :

- le mercredi 3 janvier à 15h en direct et à l'auditorium de la médiathèque de Cosne
- le samedi 13 janvier à 15h en direct et dans la salle de cinéma de la médiathèque de Donzy

Suivez toute l'actualité du réseau des médiathèques sur **Twitter** [Mediathequescoeurdeloire](#) ou sur **Facebook** [MediathequeCosne](#)

Des propositions concrètes pour les déplacements de demain

Présenté aux élus lors du conseil communautaire du 28 septembre, le projet de Plan de Mobilité Simplifié est désormais examiné par les communes et collectivités partenaires. Fruit d'une concertation et d'une construction avec les différents acteurs locaux, il définit la feuille de route de la politique mobilité pour les six prochaines années.



UN PROJET PRÉSENTÉ À NOS PARTENAIRES

Construit avec l'ensemble des partenaires du territoire, au cours d'ateliers collectifs, le projet de Plan de Mobilité Simplifié est désormais soumis à une consultation large pour recueillir les avis et remarques de chacun. À cet égard, sont notamment consultés : les communes de Cœur de Loire, le comité des partenaires de la mobilité, la région Bourgogne-Franche Comté, la région Centre-Val de Loire, le département de la Nièvre...

À l'issue de ce processus de consultation, le Plan de Mobilité Simplifié sera éventuellement modifié. Le conseil communautaire validera ce dernier pour un déploiement des actions prévu dès 2024.

FACILITER LA MOBILITÉ AU QUOTIDIEN

Le Plan de Mobilité Simplifié est une démarche de planification ambitieuse et volontaire des mobilités. Il a vocation à organiser, développer et diversifier les offres de mobilité du territoire pour répondre aux besoins des habitants et touristes.

La stratégie proposée au travers de ce plan se structure autour de 14 actions réparties en 4 axes d'intervention :

- **Axe 1** : dynamiser l'offre locale de mobilité par la communication, l'information et l'animation ;
- **Axe 2** : conforter et développer une offre de mobilité de proximité qualitative ;
- **Axe 3** : accompagner tous les publics dans leur mobilité au quotidien ;
- **Axe 4** : soutenir tous les acteurs dans l'utilisation de solutions de mobilité plus durable.

Les actions proposées au travers de ces axes constituent autant de pistes de réflexion et d'amélioration qui seront développées dans les 6 prochaines années : favoriser le lien social et la solidarité à l'échelle des communes, de leurs quartiers et de leurs hameaux pour développer des réseaux d'entraide, conforter et encourager le développement de services ambulants, améliorer l'accès et les services vers et depuis les gares du territoire...

TRAIN, BUS, COVOITURAGE... DES SOLUTIONS À CONNAÎTRE

Un constat partagé par tous les acteurs a été formulé lors des ateliers du Plan de Mobilité Simplifié : l'accès à l'information sur les solutions et aides à la mobilité est difficile. Pour autant, des offres de mobilité existent : lignes de marché MOBIGO, location solidaire de véhicule par le Pôle Unique Saint-Laurent, transports scolaires ouverts aux particuliers... mais sont parfois méconnues.

L'accès à l'information est essentiel pour connaître les solutions existantes et permettre aux habitants les plus éloignés des commerces et services d'y accéder plus facilement.

ZOOM SUR...

VERS UN GUICHET UNIQUE DE LA MOBILITÉ ?

La création d'un guichet unique de la mobilité a émergé lors des ateliers du Plan de Mobilité Simplifié. **Un lieu qui centraliserait toutes les informations sur l'ensemble des transports locaux, et qui serait accessible par tous !**

C'est l'idée de ce guichet unique de la mobilité. Il proposerait à la fois un accueil physique mais aussi un accueil téléphonique et un espace numérique.

Pour tout savoir sur les aides à la mobilité, les modes de transports possibles, les tarifs, l'accompagnement à l'autonomie, les différents modes de réservations de son transport...

Suivez toute l'actualité du service
sur coeurdeloire.fr ou sur  [CCcoeurdeloire](https://www.facebook.com/CCcoeurdeloire)

ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA RÉALISATION DE LEURS PROJETS

Si l'engagement des élus de Cœur de Loire est fortement axé sur la qualité des services rendus aux habitants, il inclut aussi la solidarité avec les communes du territoire. Pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets, Cœur de Loire a recruté deux agents : un chargé de revitalisation des centres-bourgs et un chargé d'optimisation des financements qui apportent leurs expertises et interviennent au quotidien auprès des élus. Deux missions complémentaires au service des communes.



UNE SOLIDARITÉ AFFIRMÉE

L'accompagnement des communes dans leur développement est un point majeur de la solidarité communautaire voulue par les élus. Connaissant leurs difficultés - de faibles moyens financiers et humains - ce soutien a été concrétisé par la création de deux postes d'agents de Cœur de Loire : un enjeu de taille porté par un esprit communautaire sans faille.

DEUX MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

Ainsi, quelle que soit la taille de la commune, elle bénéficie de l'expertise d'un interlocuteur.

- **Valentin Deschryver-Coquillet assure une présence régulière dans 3 bourgs du territoire**, éligibles aux opérations de revitalisation : Neuvy-sur-Loire, Donzy et Pouilly-sur-Loire. Présent dans ces communes une fois par semaine, Valentin gère les dossiers, suit les réunions et les travaux, pour toutes les opérations choisies. Il est en relation constante avec les élus et apporte son expertise, ses connaissances et de nouvelles idées de développement.
- **Gordon Samiez est l'interlocuteur des plus petites communes.**

Il a un rôle de conseil et peut les orienter et les accompagner dans la recherche de subventions pour mener à bien des travaux de rénovation de bâtiments communaux par exemple.

“



Françoise Pillard - Maire de Myennes
Phase de consultation des entreprises pour la rénovation de la salle polyvalente

« Gordon Samiez nous accompagne depuis quelques mois déjà, avec beaucoup d'enthousiasme et de disponibilité, ce qui nous pousse à avancer. Ses conseils sont précieux. Il a une grande connaissance des procédures, qui sont complexes lorsqu'il s'agit de financer des gros travaux, comme la rénovation de notre salle des fêtes. Même si je peux compter sur mon secrétariat de mairie, qui s'investit fortement, c'est stimulant de traiter avec une personne ressource aussi engagée et qui déploie la même énergie quelle que soit la commune ».

”

DES OPÉRATIONS DE REVITALISATION À DIFFÉRENTS STADES

Pour les plus gros bourgs, les dossiers en sont à des stades différents. Valentin Deschryver-Coquillet, assure un suivi au quotidien :

- **À Donzy**, les travaux de la rue Osmond sont terminés. Les réhabilitations de la place Gambetta et de la Grande Rue sont à l'étude. Une piste de *pumptrack* arrivera en avril 2024.
- **À Neuvy-sur-Loire**, la population a été consultée et la commune est en train de repenser l'ensemble de la circulation dans le centre-bourg (voie partagée, sécurisation des piétons, stationnement).
- **À Pouilly**, l'opération consiste à faire évoluer le centre-bourg pour faciliter les déplacements et valoriser les espaces publics : réagencement de la circulation piétonne (suppression des trottoirs, sécurisation des accès), modification des espaces de stationnement, requalification de l'espace public, végétalisation...

“



Françoise Crottet-Figeat - adjointe au Maire de Pouilly et conseillère communautaire de Cœur de Loire

À Pouilly-sur-Loire, le nouveau parking sera bientôt opérationnel

« Nous nous sommes lancés dans ce grand projet de restructuration du bourg il y a quelques années. Devant prendre en compte les aspects techniques, financiers, opérationnels... nous avons besoin d'être accompagnés.

La Région Bourgogne-Franche-Comté et le Pays Val de Loire Nivernais sont des ressources précieuses, mais au quotidien, il est important de pouvoir s'appuyer sur un professionnel de terrain. Valentin est vraiment le chargé de mission que nous attendions : il suit les chantiers de chaque commune avec la même implication et le même sérieux.

Actuellement, il déploie notre campagne d'informations (permanences pour la population, articles, flyers...), ce qui atténue notre charge de travail. C'est un vrai plus pour la commune ».

”

ZOOM SUR

L'animation du réseau des secrétaires de mairies

L'accompagnement des communes passe aussi par le soutien à leur personnel administratif, constamment sollicité pour des missions toujours plus diversifiées.

Cœur de Loire propose ainsi régulièrement aux secrétaires de mairies du territoire des temps de rencontre.

Points réglementaires, informations juridiques, comptables ou statutaires, actualités des services de Cœur de Loire, ces réunions leur permettent d'échanger sur des thématiques communes, et d'avoir des ressources pour faire face aux changements qui interviennent régulièrement dans leur mairie.

Suivez toute l'actualité sur l'accompagnement des communes sur coeurdeloire.fr ou sur [CCcoeurdeloire](https://www.facebook.com/CCcoeurdeloire)

“

Interview



Sylvain COINTAT,
Président de
Cœur de Loire

LE RÔLE DE CŒUR DE LOIRE EST AUSSI D'ÊTRE AU SERVICE DES COMMUNES

Pourquoi cet engagement envers les communes ?

S.C. C'est un projet que j'ai souhaité mettre en œuvre dès le début du mandat.

Je considère que c'est le rôle de Cœur de Loire que d'accompagner les communes, et de fédérer tous les acteurs autour de projets communs : notre but à tous est de favoriser l'attractivité du territoire. En créant ces deux postes, nous montrons concrètement notre implication et nous renforçons le sentiment d'appartenance à notre collectivité.

Nous gérons des services pour les habitants mais nous devons aussi être aux côtés de nos communes.

Comment est-ce que cela se concrétise ?

S.C. La recherche de subventions est une tâche ardue, il faut du temps et il faut avoir la connaissance des financements, des partenaires. Nous proposons donc un soutien pour l'ingénierie, porté par des chargés de missions qualifiés. Le but est vraiment de permettre aux communes de se développer en maîtrisant leur coût d'investissement. En dehors des projets des communes, nous travaillons sur d'autres thématiques, telles que la mobilité et l'aménagement du territoire qui viendront renforcer la solidarité avec les communes.

Comment se traduit-elle pour les habitants ?

S.C. Pour les usagers, ce sont des aménagements de proximité et de qualité, la création de lieux de rencontres, des espaces publics repensés pour les mobilités douces par exemple ou l'aménagement de locaux commerciaux. Nous devons mettre en valeur les atouts de notre territoire et être à l'écoute des besoins des habitants.

Cette solidarité contribue très largement à l'attractivité, à l'aménagement du territoire et au bien-vivre des habitants. Cela passe par l'entretien de tout notre patrimoine bâti et la rénovation énergétique des équipements pour plus de confort.

”



Orchestres au collège

Pour faciliter l'accès à la culture, l'école de musique est sur le terrain

Faciliter l'accès à la culture par l'enseignement musical dès le plus jeune âge est un des axes de travail soutenu par les élus de Cœur de Loire. Dans les écoles, les collèges, à la crèche et au Relais Petite Enfance, les professeurs de l'école de musique de Cœur de Loire proposent tout au long de l'année un éveil artistique et culturel aux enfants. Ils leur permettent ainsi de découvrir, de pratiquer et plus si affinités !

DANS LES ÉCOLES POUR CRÉER L'ENVIE

Chaque année, en juin et en septembre, des professeurs font résonner leurs instruments dans la cour des écoles. Pour cette rentrée, ils ont été accueillis à Cosne-Cours-sur-Loire, Neuvy-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Donzy, Ciez, Châteauneuf-Val-de-Bargis autour de 4 instruments : la flûte, la clarinette, le saxophone et le tambour. Pour que les enfants découvrent les instruments, leurs sons, les manières de jouer, ... et se lancent peut-être dans l'aventure à l'école de musique.

Jean-Yves Chir, Directeur de l'école, nous rappelle l'importance de ces moments de partage : « Nous allons de plus en plus à la rencontre des élèves. Cela nous permet de faire connaître les instruments que nous enseignons et de créer peut-être des vocations. Une vingtaine d'instruments est aujourd'hui enseignée à l'école de musique. Il est important que les enfants sachent qu'ils peuvent découvrir et pratiquer un instrument à travers des cours individuels et adaptés. Ils peuvent aussi à terme jouer en groupe. Cela contribue largement à leur éveil artistique ».

S'INITIER GRATUITEMENT AU COLLÈGE

Dans les collèges, des temps de pratique collective sont proposés à la pause du midi, une fois par semaine. Cela fait 10 ans que l'école de musique s'est lancée dans le dispositif Orchestre Au Collège (OAC). « Les enfants choisissent de participer à l'atelier musical qui leur est proposé et travaillent sur un projet pour se produire en concert. Cela demande un investissement tout au long de l'année scolaire. Les groupes préparent des concerts et cela nécessite de la régularité et un minimum de travail à la maison. » nous rappelle Jean-Yves.

À Cœur de Loire, les instruments proposés dans les ateliers OAC sont le saxophone ou la trompette. Les instruments sont prêtés et l'atelier est entièrement gratuit. Depuis la rentrée de septembre, 40 enfants se sont inscrits dans les 4 collèges partenaires (René Cassin et Claude Tillier à Cosne, le collège de Donzy et celui de Pouilly-sur-Loire).

Ils se produiront lors du Carnaval de Cosne, le 21 juin pour la Fête de la Musique et lors d'une rencontre départementale

à Cosne. Régulièrement l'équipe mène des actions pédagogiques en faisant venir des musiciens professionnels lors de *master class* dans les collèges ou en préparant des morceaux avec d'autres élèves du collège, inscrits à l'école de musique.

EVEIL À LA MUSIQUE DÈS 3 MOIS !

Il n'y a pas d'âge pour sensibiliser les enfants ! Alors 3 fois par mois, Antoine le professeur de musique intervient à la crèche lors d'ateliers musicaux et contribue à l'éveil culturel et artistique indispensable au développement des tout-petits... peut-être de futurs concertistes !

EN CHIFFRES

+ DE 200 ÉLÈVES
à l'école de musique

4 ORCHESTRES
au collège

20 INSTRUMENTS
enseignés

Pour tout renseignement, contactez l'école de musique au **03 86 26 60 17** - coeurdeloire.fr - [f CCcoeurdeloire](https://www.facebook.com/CCcoeurdeloire)

Nos partenaires





Rétablir la continuité écologique du Nohain

L'étude pour rétablir la continuité écologique sur l'aval du Nohain vient de débuter. Elle permettra de déterminer les travaux à effectuer sur 6 ouvrages entre Cosne-Cours-sur-Loire et Saint-Père, pour faciliter la circulation et la reproduction des poissons.

TROUVER LE MEILLEUR CHEMIN

Assurer la qualité de l'eau et la protection des espèces font partie des engagements de nos élus. L'équipe du Contrat Rivières de Cœur de Loire travaille ainsi depuis plusieurs années à favoriser le fonctionnement et la qualité des écosystèmes aquatiques. Dans le cas du Nohain, elle a pu identifier des difficultés pour les poissons, brochets et anguilles notamment, à circuler aisément dans son lit et à passer les chutes d'eau des ouvrages bâtis. Un chemin préférentiel a été choisi parmi tous les bras qui composent la rivière et une étude est désormais lancée pour trouver des solutions pour aménager sa partie aval, de la Chaussade à Moulin-L'Evêque.

UNE ÉTUDE COLLABORATIVE

Autrefois indispensables, chacun des ouvrages recensés sur le parcours du chemin préférentiel est un obstacle à la continuité écologique.

L'équipe du service Rivières nous explique la démarche : « Un comité de pilotage se met en place et nous allons travailler en étroite collaboration avec les propriétaires des ouvrages concernés. Nous proposerons à chaque fois 3 scénarios et nous choisirons le plus adapté : celui qui respectera le bâti historique et le cours d'eau ».

Le Comité est constitué de partenaires techniques qui viendront étayer les propositions : l'Office Français de la Biodiversité, l'association des Moulins du Morvan et de la Nièvre, la DDT, les équipes du Département de la Nièvre, la fédération de pêche de la Nièvre, les communes de Cosne et de St Père et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, financeur de l'étude à hauteur de 80%.

APPORTER DES SOLUTIONS ADAPTÉES

Pour diminuer la hauteur des chutes d'eau qui handicape les poissons, le comité de pilotage pourra par exemple préconiser d'aménager des bras de contournement, d'installer des rampes à poissons ou encore d'araser partiellement pour permettre leur franchissement tout en préservant les usages actuels de ces ouvrages. Le comité commence à se pencher sur les meilleures solutions à apporter, en s'appuyant sur l'expertise de la société CE3E, spécialisée dans les milieux aquatiques.

EN CHIFFRES

6 OUVRAGES*
à aménager

25 MOIS
d'études

ÉTUDE FINANCÉE À 80 %
par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

*Les ouvrages concernés : La Chaussade, le moulin d'Alibert et son déversoir, le Moulin des Granges, un ouvrage de répartition des eaux, le moulin L'Evêque

Travaux sur la Douceline

Restaurer la continuité des cours d'eau est un enjeu de taille puisqu'il permet de maintenir un écosystème de qualité : poisson, invertébrés, truites et anguilles frayent dans ses eaux.

La Douceline, petit cours d'eau de 2 km situé entre La Marche et La Charité-sur-Loire et affluent de la Loire, était dégradée, étouffée par un engorgement dû à un bief (dérivation) et à un écoulement contrarié par d'anciens ouvrages.

Après 2 ans d'études et de concertation, les travaux ont permis de combler le bief et la pièce d'eau constituée en amont. Les deux ouvrages qui la freinaient ont été supprimés, et une passe à anguilles a été construite. En retrouvant son cours initial, la Douceline a retrouvé ses fonctionnalités et une meilleure qualité des habitats.

Notre partenaire



COLMÉRY



Une bibliothèque de proximité forte d'un large réseau

Une bibliothèque dédiée aux habitants de Colméry, c'était dès 2009 le pari de deux bénévoles enthousiastes. Même si la fréquentation s'est un peu essoufflée depuis la covid, le choix des ouvrages et la diversité des CD et DVD proposés, grâce à divers partenariats, reste une belle invitation à la culture pour tous.

Françoise Lurier et Xavier Bézard, bénévoles

RÉPONDRE À UN BESOIN

C'est en 2009 que l'aventure commence, quand deux habitants décident de pallier l'absence de bibliothèque à Colméry. À 10 km de là, Donzy est bien dotée d'une petite bibliothèque tenue elle aussi par des bénévoles, mais elle ne répond pas à ce besoin de partage de proximité. La mairie soutient l'initiative et installe la bibliothèque dans son bâtiment. Ils seront finalement 4 bénévoles à se relayer aux heures d'ouverture.

Françoise Lurier et Xavier Bézard reviennent sur les premières années d'ouverture : « L'idée initiale était de se caler sur les horaires de la mairie : l'unique porte séparant les deux lieux était toujours ouverte et les gens pouvaient circuler. Il y avait alors plus d'activités à la mairie. Les enfants venaient lire dans la petite pièce réservée, les adultes prenaient le café... un temps révolu depuis la covid et la séparation des deux lieux ».

UN RÉSEAU DÉVELOPPÉ AU FIL DU TEMPS

Dès sa création, la petite bibliothèque échange avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Nièvre, ce qui permet un renouvellement régulier du fonds proposé.

Un partenariat s'est aussi noué au fil du temps avec la médiathèque de Donzy, désormais en réseau, et qui permet aux abonnés de Colméry de profiter de l'intégralité du fonds du réseau des médiathèques de Cœur de Loire (livres, CD, DVD, Magazines...). Les habitants de Colméry ont ainsi accès depuis leur village à tous les documents de Cœur de Loire et du Département de la Nièvre ! L'équipe propose en outre le portage à domicile.

La mairie continue à accorder tous les ans une subvention de 300 € qui permet d'acheter tous les prix littéraires, dont les lecteurs sont friands.

DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS, HORS LES MURS

Depuis 2022, les bénévoles organisent un événement estival autour des contes, de la musique et du patrimoine : « Surprises aux lavoirs » en 2022 et « Surprises aux moulins » en 2023. Pendant une journée, ils convient les curieux à explorer le patrimoine de Colméry, en s'arrêtant dans des lieux chargés d'histoire et en y proposant des lectures, des contes, de la musique, ou encore une

chasse au trésor, à laquelle les enfants ont été ravis de participer. « Nous préparons l'édition 2024. Ce sont des journées qui sont très appréciées. Certains lieux historiques sont exceptionnellement ouverts. C'est aussi une manière de faire connaître notre petite bibliothèque, où nous cherchons des solutions pour attirer un nouveau public. » reconnaît Françoise Lurier.

Le Contrat Territoire Lecture

Soutenu par l'État et le Département, le Contrat Territoire Lecture est une initiative de Cœur de Loire qui lui permet de développer son réseau de lecture publique par des partenariats avec les bibliothèques du territoire. Le réseau ainsi créé permet aux abonnés d'avoir accès à l'ensemble du catalogue et aux réservations en ligne via le réseau des médiathèques. Il leur offre la possibilité d'emprunter et de rapporter les ouvrages à différents endroits. Outre Colméry, des collaborations existent aujourd'hui sur le territoire avec Châteauneuf Val-de-Bargis, Mesves-sur-Loire, et bientôt Tracy-sur-Loire.

EN CHIFFRES

800 LIVRES
dans le fonds propre

Ouverture en
2009

2 ÉVÉNEMENTS
« Hors les murs »

4
bénévoles

Contact : **06 31 35 29 88** ou bibliotheque.colmery@gmail.com

Horaires d'ouverture :

- **Lundi et jeudi** de 10h30 à 11h30
- **Samedi** de 10h à 11h30

SAINT-MARTIN

SUR-NOHAIN

Le réaménagement du centre-bourg invite à la convivialité

C'est un projet initié de longue date, et qui sera bientôt achevé : le centre bourg de Saint-Martin-sur-Nohain a été complètement repensé, réaménagé et embelli, grâce à la mobilisation de tous les partenaires sollicités et à une belle cohésion de l'équipe municipale, dont la motivation n'a pas faibli.



Réaménagement du centre-bourg de Saint-Martin-sur-Nohain

SÉCURISER LA CIRCULATION SUR LA PLACE

Nadège Coquillat, maire de Saint-Martin, et Quentin David, 2^e adjoint, reviennent sur l'idée initiale : « Lors de la précédente mandature, l'équipe voulait réorganiser la place et le parking qui sont à la croisée des chemins. Les gens viennent ici pour se rendre à la mairie, à l'école, à l'église, profiter de la salle des fêtes... il était dangereux d'y circuler et difficile de stationner. L'opportunité qui a été donnée à la précédente mandature de racheter une parcelle attenante nous a ouvert de nouvelles perspectives ».

PROPOSER UN CADRE VERT ET CONVIVAL

Avec la possibilité d'agrandir l'espace, le projet prend de nouvelles formes. Avec l'appui de Nièvre Ingénierie, les élus composent une zone cohérente pour fluidifier la circulation, sécuriser les espaces piétons en créant des parcours de mobilité douce et un parking entièrement végétalisé.

« Nous sommes dans un cadre rural, que nous voulions conserver, nous n'avons pas rajouté de béton. Une noue naturelle est utilisée pour évacuer l'eau et des haies mellifères seront prochainement plantées, de même que quelques arbres et arbustes. Ce sera la dernière étape ! » explique Quentin David.



UNE MOBILISATION DE TOUS LES PARTENAIRES

Cette belle réalisation ne s'est pas faite sans partenaires financiers. L'équipe municipale a présenté son projet à tous les élus, allant du préfet à la sénatrice, en passant par les présidents du Pays Bourgogne Nivernaise ou de Cœur de Loire. Elle a su les convaincre, écouter les conseils pour faire la différence lors des attributions de subventions. « Cœur de Loire et son chargé de mission Gordon Samiez nous ont aidé

à monter le dossier pour l'Accord Cadre entre le département de la Nièvre et la communauté de communes. L'ensemble des partenaires nous a suivi. Concrètement, ce sont environ 80% de subventions dont nous bénéficierons sur les 300 000 € de travaux. » nous indique Nadège Coquillat.

UNE OPÉRATION RÉUSSIE

Le chantier a débuté le 27 mars et a été rondement mené, par des artisans et prestataires investis. Il ne reste plus qu'à effectuer les plantations et ajouter du mobilier urbain comme des tables de pique-nique. « Nous sommes vraiment très fiers de ce que nous avons réalisé, élus comme habitants. La tâche est ardue, mais ça vaut le coup de s'accrocher ! » confirme Nadège Coquillat.

EN CHIFFRES

400
habitants

7 MOIS
de travaux

Estimation budgétaire
de 300 000 €


80%
de subventions



Nadège Coquillat, maire de Saint-Martin-sur-Nohain accompagnée de son 2^e adjoint, Quentin David

FESTIVAL
DE COURTS MÉTRAGES AMATEURS

**A BOUT DE
DECOURTS**



EXPOSITIONS, PROJECTIONS ET RENCONTRES
DU 29 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2024

PROJECTION ET REMISES DE PRIX À L'EDEN CINÉMA
SAMEDI 17 FÉVRIER À 14H

TOUT PUBLIC - GRATUIT

